

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2008

- Le conseil décide de retenir, pour 2009, les priorités suivantes :

Priorités d'investissements

- 1) Ancien Hôpital
- 2) Agrandissement du home du Glarier
- 3) Halle polyvalente des îles
- 4) Phytoark
- 5) Parc d'échange à l'entrée est de la ville
- 6) Aménagements rues de Lausanne – Planta
- 7) Réaménagement de la Borgne

Priorités d'études

- 1) Etude du plan d'affectation et de zones (PAZ)
- 2) Quartier de la Gare et de la Poste
- 3) Salles de la Matze et de spectacles/concerts/congrès
- 4) Etude d'un site et de locaux pour la musique actuelle des jeunes
- 5) Salle d'escrime et mur d'escalade, dans le projet des salles de gymnastique du Centre de formation professionnelle
- 6) Projet d'agglomération
- 7) Installation d'un complexe hôtelier

- Le conseil décide d'attribuer le prix de la Ville de Sion pour 2008 à :

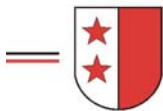
Monsieur le Prof. Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne.

M. le Prof. Dominique Arlettaz, originaire de Sion, où il est né et a passé sa jeunesse, est docteur en mathématiques de l'EPFZ. Après ses études à Zürich, il a fait de la recherche et enseigné aux USA à l'Ohio State University, Columbus, et au Canada à MacMaster University, Hamilton. En 1994, il devient professeur ordinaire de l'université de Lausanne, et ensuite président de la section des mathématiques, doyen de la faculté des sciences, et enfin recteur de l'université de Lausanne en 2006.

Le prix 2008 de la Ville de Sion est attribué au Prof. Dominique Arlettaz, en particulier pour attirer l'attention de notre jeunesse sur le parcours scientifique et académique exemplaire d'un Sédunois.

En honorant le Professeur Arlettaz, la Ville de Sion souligne également les relations privilégiées et fructueuses que la capitale cantonale entretient avec l'Université de Lausanne, notamment par l'intermédiaire de l'Institut de Recherche en ophtalmologie (IRO) et de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, tous deux situés à Sion.

Monsieur l'inspecteur des finances, qui assure le secrétariat de la commission culturelle, prendra sa retraite en septembre 2009. Pour assurer sa succession à cette fonction, le conseil décide de l'engagement pour le début 2009 d'un délégué culturel.



VILLE DE SION

- Après 8 ans de participation à la commission culturelle, M. Robert Hofer a présenté sa démission pour la fin de cette législature. Le conseil en prend acte et le remercie d'ores et déjà pour sa participation active à cette commission.
- En séance du conseil municipal du 3 avril 2008, Mme l'architecte de la Ville présentait le résultat du concours d'architecte pour la nouvelle voirie prévue à la route de la Drague. Dans ce contexte il est prévu la vente du bâtiment actuel qu'occupe la voirie. Plusieurs groupes se sont manifestés pour acquérir ce parcellaire. Voulant aller de l'avant dans cette affaire, le conseil mandate un bureau indépendant pour l'analyse comparative des offres.
- Le conseil constate que peu de changements sont intervenus dans la propreté liée aux dépôts des déchets depuis l'année dernière. Il demande que des solutions nouvelles en matière de tri des déchets soient présentées, notamment pour la vieille ville.

VILLE DE SION
Chancellerie

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser.
Seule la notification officielle fait foi.